



Mon ex veut mettre le bien en location alors que je suis encore la

Par **elie28**, le **28/09/2015** à **15:58**

bonjour,

propriétaire en 50/50 mais séparée vivant en cohabitation , pas mariée, ni pascsée

comme il ne peut pas racheter le crédit seul, je ne veux pas lui céder ma part s'il ne prend pas un credit en son nom seul son dernier délire est de prendre un locataire sous mon toit malgré que je sois la.

As t il le droit de le faire? sachant que je n'ai pas donné mon accord

merci pour votre aide,

Par **janus2fr**, le **28/09/2015** à **16:08**

Bonjour,

Non, pour mettre en location un bien détenu en indivision 50/50, il faut l'accord des deux indivisaires.

Par **elie28**, le **28/09/2015** à **16:15**

c'est ce que je lui ai dit mais il se croit au dessus des lois et veut passer au dessus.

qu'est ce que je peux faire pour empecher cela? il a un rdv avec un "bailleur" jeudi, mais ce que je n'ai pas compris normalement le bailleur c'est le propriétaire.

ca sent mauvais tout cela